

SCI 2D

83 rue du Château des rentiers

75013 Paris

Société civile immobilière au capital de 5.000 euros

SIREN : 931 226 435 R.C.S. Paris

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15 Mai 2025

L'associé majoritaire de la SCI 2D, Monsieur DAO Hông Phu, agissant en qualité de gérant, organise et préside l'assemblée générale extraordinaire au siège social, avec la participation de :

- La société **2D HOLDING**, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000€, domiciliée au 83 rue du Château des rentiers – 75013 Paris, immatriculée à RCS Paris sous numéro 930278064, représentée par son Président, Monsieur **DAO Hông Phu**, détient 10 parts sociales de la SCI.
- Mademoiselle **DAO Lise-Lam-Anh**, née le 24 Mai 2023 à Paris, de nationalité française, demeurant 83 rue Château des rentiers – 75013 Paris, représentée par sa tutelle, Monsieur **DAO Hông Phu (père)**, détient 1 part sociale de la SCI
- Madame **DAO Thi Hang**, née le 14 Juillet 1985 à Thái Binh (Vietnam), de nationalité française, demeurant 83 rue Château des rentiers – 75013 Paris

Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 15 Mai 2025 :

- Cession de parts sociales à titre gratuit
- Agrément de la nouvelle associée
- Nomination du Gérant

Monsieur le Président donne lecture du rapport du gérant la situation actuelle de la SCI.

Une discussion entre les participants. Ils se sont accordés sur les solutions :

Première solution :

La société 2D Holding et Mademoiselle Lise Lam-Anh DAO cèdent et transportent à titre gratuit, sous les garanties habituelles de fait et de droit, à Madame DAO Thi Hang, qui accepte, les 11 parts de 50€ chacune, dont elles sont titulaires dans la SCI 2D.

Ces parts sont entièrement libérées.

A ce jour, la proportion des parts sociales de la SCI 2D est :

- à Monsieur DAO Hong Phu 4.450€ représentant 89 parts, ou 89% du capital social
- à Madame DAO Thi Hang 550€ représentant 11 parts, ou 11% du capital social

Total des parts formant le capital social : 100 parts

Cette mise aux voix est adoptée à 100% des voix.

Deuxième solution :

L'assemblée générale, conformément aux dispositions de l'article L.223-14 du Code de Commerce, décide d'agréer en qualité de nouvelle associée :

Madame DAO Thi Hang, demeurant au 83 rue du Château des rentiers - 75013 Paris, souscripteur de 11 parts sociales, soit 11% de capital social de la SCI 2D.

Cette mise aux voix est adoptée à 100% des voix.

Troisième solution :

L'assemblée générale, après avoir entendu l'exposé de la situation faite par le gérant, décide de nommer en qualité de gérant Monsieur DAO Hong Phu, pour une durée indéterminée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à Paris le 15 Mai 2025

Associés

(Lu et approuvé - bon pour accord)

Lu et approuvé - Bon pour accord



Dao Hong Phu

Dao Hong Phu

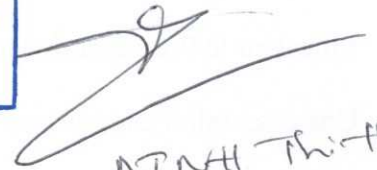
*(Tutelle de Lise
Lam - Anka DAO)*



Associée

(Lu et approuvé - bon pour accord)

*Lu et approuvé
- bon pour accord*



DINH Thi Hang